

**Rapport d'activité
synthétique
2011 - 2012**



PERRAY-VAUCLUSE
GROUPE PUBLIC DE SANTÉ

Qui sommes-nous ?

Le Groupe Public de Santé Perray-Vaucluse est un établissement public de santé spécialisé en santé mentale. Il est sectorisé sur les 7^e, 8^e et 17^e arrondissements de Paris. Il est l'un des cinq établissements de santé mentale sectorisés sur Paris avec l'E.P.S. Maison-Blanche, le CH Sainte-Anne, les Hôpitaux de Saint-Maurice, et l'ASM 13. Il dessert une population de plus de 250 000 habitants.

Sommaire

Qui sommes-nous ?	1
Faits Marquants 2011	2
Perspectives 2012-2013	5
Chiffres clés 2011	6
Les Pôles et instances	8

L'établissement a 3 activités principales :

La psychiatrie organisée en pôles cliniques :

- 4 pôles de psychiatrie générale
- 1 pôle de psychiatrie infanto-juvénile

Le pôle Marmottan spécialisé dans la prise en charge des addictions comprenant un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)

Un pôle médico-social comprenant :

- un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) de 96 lits
- une Maison d'Accueil Spécialisée de 60 places

L'établissement dispose également d'un Institut de Formation en Soins Infirmiers qui prépare **100 élèves par promotion** en vue de l'obtention du diplôme infirmier.

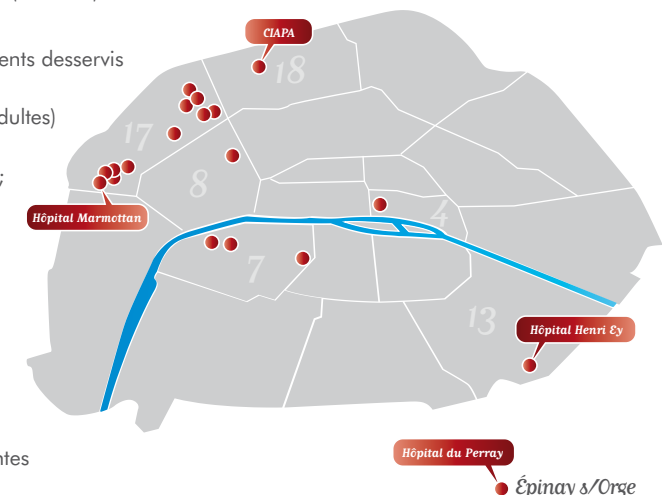
Le groupe est implanté à Paris et à Épinay-sur-Orge (Essonne).

À Paris :

- ✓ Les structures ambulatoires dans les arrondissements desservis (7^e, 8^e et 17^e) ;
- ✓ L'Hôpital Henri Ey (unités d'hospitalisation pour adultes) dans le 13^e arrondissement ;
- ✓ L'Hôpital Marmottan dans le 17^e arrondissement ;
- ✓ Le CIAPA (Centre Intersectoriel d'Accueil Permanent pour Adolescent) dans le 18^e arrondissement.

À Epinay-sur-Orge, à l'Hôpital du Perray :

- ✓ Les unités d'hospitalisation au long cours pour adultes ;
- ✓ Les unités d'hospitalisation pour enfants et adolescents ;
- ✓ Les structures médico-sociales (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes et Maison d'Accueil Spécialisée La Gilquinière).



Faits marquants 2011

L'année 2011 a été marquée par le développement de plusieurs axes de notre projet d'établissement, désormais à mi-parcours de sa mise en œuvre. Nous avons également renforcé l'ouverture sur notre environnement avec, d'une part, le projet de création de la Communauté Hospitalière de Territoire de psychiatrie parisienne et, d'autre part, de nombreux partenariats avec des acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, afin d'offrir aux patients un parcours de soins coordonné répondant à leurs besoins. Au niveau institutionnel, l'année 2011 aura vu le renouvellement de la Commission de Soins, du Comité Technique d'Établissement et la Commission Médicale d'Établissement.

Le Dr Alexandre Christodoulou, nouveau Président de la CME, et le Dr Gérard Robin, Vice-Président, ont mis en place la nouvelle organisation des sous-commissions afin de répondre aux nouvelles missions de cette instance, inscrites dans la loi Hôpital Patients Santé Territoire, notamment en matière de qualité des soins et de gestion des risques.

Les réalisations du projet médico-socio-soignant

En 2011, le Groupe Public de Santé Perray-Vaucluse a poursuivi la mise en œuvre de son projet d'établissement, centré sur son projet médico-socio-soignant, dont l'axe principal est d'offrir un parcours de soins individualisé et coordonné aux patients et de développer des réponses adaptées à leurs besoins. Les premières réalisations du

projet médico-socio-soignant ont porté sur des projets transversaux et centrés sur les patients : la mise en place d'une équipe référente du parcours de soins pour chaque patient et une meilleure visibilité dans l'accès aux soins spécifiques proposés au sein de l'établissement.

Des projets renforcés par la création de la Communauté Hospitalière de Territoire de Psychiatrie Parisienne...

La mise en place du projet médico-socio-soignant est renforcée par l'évolution du territoire de la psychiatrie parisienne avec le projet de création d'une Communauté Hospitalière de Territoire rassemblant le GPS Perray-Vaucluse, le CH Sainte-Anne, l'EPS Maison Blanche, les Hôpitaux de Saint-Maurice et l'ASM 13. Ce projet, auquel l'établissement a participé activement, vise à renforcer l'articulation des dispositifs de soins, la qualité de l'offre

et l'accessibilité des dispositifs. L'année 2011 a été marquée par la signature de la convention constitutive de la Communauté Hospitalière de Territoire de psychiatrie à Paris, la mise en place de ses instances préfiguratives et l'élaboration des orientations stratégiques, qui ont été soumises à l'ARS. Le 1^{er} semestre 2012 a été consacré à l'élaboration du projet médical, dont les axes seront discutés avec l'ARS au second semestre 2012.

... et par l'implication des pôles de soutien à l'activité clinique

Les pôles de soutien à l'activité clinique ont également déployé et soutenu la mise en œuvre du projet d'établissement, notamment en matière de politique qualité et de politique managériale.

✓ Après une visite de suivi en juin 2011, le GPS Perray-Vaucluse a été certifié par la Haute Autorité de Santé. Les experts visiteurs ont pu constater la dynamique de l'établissement en matière de qualité et gestion des risques, la mobilisation des professionnels et la capacité à conduire les changements et améliorations nécessaires dans un délai contraint. En 2011, l'établissement a également formalisé sa politique du dossier patient, liée au projet d'informatisation, mené le premier recueil des IPAQSS (Indicateurs du Programme d'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins), et développé la qualité au sein des structures médico-sociales.

✓ Dans le cadre du projet managérial du projet d'établissement, des travaux ont porté sur la délégation de gestion aux pôles et la mise en œuvre d'une politique contractualisation interne. Cet axe important s'est concrétisé

par l'élaboration d'une politique de contractualisation au service du projet médico-socio-soignant, intégrée au règlement intérieur de l'établissement. Conformément aux valeurs du GPS Perray-Vaucluse, la finalité première de la contractualisation est l'amélioration de la prise en charge du patient. L'établissement a souhaité que la contractualisation puisse s'opérer à deux niveaux : entre les pôles et la Direction d'une part, entre pôles cliniques d'autre part. Quatre « univers » de contractualisation ont été définis : la gestion des ressources humaines, la gestion économique et logistique, la gestion financière et activité, la qualité et gestion des risques. Pour chacun, les pôles ont défini dans leurs contrats des objectifs, assortis d'indicateurs de suivi. Les contrats de pôle découlant de cette politique ont été signés en juin 2012 et seront évalués à la fin de l'année.

✓ 2011 a également été l'année de la mise en œuvre de la loi du 5 juillet 2011 relative aux soins psychiatriques sans consentement. Celle-ci a nécessité un important travail de refonte des procédures et de l'organisation des audiences, en lien avec le personnel médical et soignant de l'établissement, afin de contribuer à renforcer les droits des patients.

Des investissements conséquents au profit des patients

✓ Les investissements ont porté en premier lieu sur les travaux préparatoires à l'ouverture du Foyer de post-cure Lemerrier. La fermeture de l'Hôtel Thérapeutique en 2011, préalable à l'ouverture du Foyer Lemerrier, a permis de recentrer et d'intégrer cette nouvelle structure intersectorielle dans le dispositif ambulatoire parisien. L'ouverture du Foyer de post-cure Lemerrier permet de développer des réponses plus adaptées aux besoins des patients nécessitant un accompagnement avant leur retour à domicile. Elle encourage les liens avec les partenaires extérieurs et s'appuie sur un travail intersectoriel. Elle contribuera également à réduire la durée moyenne d'hospitalisation, et ainsi améliorer la qualité des soins et l'adéquation des prises en charges aux besoins des patients et de leurs familles.

✓ L'élaboration du schéma directeur du système d'information du Groupe Public de Santé Perray-Vaucluse, en cohérence avec le projet d'établissement 2009-2014, et avec l'appui d'un groupe de travail pluri-professionnel, nécessite également la mobilisation de moyens conséquents au service des patients. Il prévoit de tripler les moyens dédiés à l'informatique sur les prochaines années.

Validé en 2011 par les instances, son déploiement cible prioritairement le dossier patient informatisé, le dossier du résident au pôle médico-social, la gestion du temps de travail, et la gestion des fiches d'événements indésirables. Il prend en compte les évolutions attendues par la politique qualité et la constitution de la Communauté Hospitalière de Territoire de psychiatrie parisienne.

✓ Afin de mieux répondre aux besoins des patients et d'améliorer son offre médico-sociale, l'établissement a également poursuivi son projet de Maison d'Accueil Spécialisée.





Une ouverture et une coordination toujours plus active pour améliorer le parcours de soins du patient et la qualité des soins

Le GPS Perray-Vaucluse a développé de nombreux partenariats avec les acteurs des champs sanitaire, médico-social et social notamment par le biais du conseil local de santé mentale et la conclusion de conventions avec divers partenaires, comme les partenaires sociaux et médico-sociaux, les établissements de santé privés. Cette politique vise à offrir aux patients un parcours de soins plus efficient. Les domaines de coopération et les partenaires sont variés.

En 2011, ont notamment été signées plusieurs conventions :

- ✓ avec l'EPS Maison Blanche pour réserver des lits à l'Unité de Soins Longue Durée La Roseaie aux patients âgés hospitalisés ;
- ✓ avec le département de Paris, l'académie de Paris, l'association Jean Cotxet pour le fonctionnement du Service d'Activités Psychopédagogiques et Éducatives de Jour (SAPPEJ) pour les adolescents en souffrance psychique ;
- ✓ avec le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale Pereire de l'association Emmaüs pour proposer des solutions d'hébergement aux patients de l'établissement ;
- ✓ avec le CH Longjumeau et l'Hôpital privé gériatrique Les Magnolias pour offrir aux patients de l'Hôpital du

Perray, notamment de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes, une prise en charge graduée et adaptée à leur état de santé ;

- ✓ avec l'association Droits d'Urgence (accès au droit) pour l'organisation de permanences à l'Hôpital Henri Ey et au Centre médical Marmottan ;
- ✓ avec l'ARS Ile-de-France pour adhérer au réseau régional des gestionnaires des risques.

Dans le domaine de la protection des majeurs, un partenariat avec le CH Sainte-Anne permet aux patients parisiens du GPS Perray-Vaucluse de bénéficier d'un service de proximité. Une convention cadre entre les hôpitaux d'Orsay-Longjumeau, Évry, l'EPS Barthélémy-Durand, le GPS Perray-Vaucluse et neuf EHPAD publics du département de l'Essonne encadre la prise en charge par chacun des services de tutelle des cinq établissements sanitaires, des dossiers de majeurs protégés des EHPAD publics situés à proximité de ces établissements.

Le Groupe Public de Santé Perray-Vaucluse renforce également son partenariat avec l'EPS Barthélémy-Durand, qui s'est concrétisé début 2012 par une délégation de gestion permettant l'ouverture d'une unité d'hospitalisation pour adolescents (UHPA) de 10 lits.

Perspectives 2012-2013

La contribution et la forte implication du Groupe Public de Santé Perray-Vaucluse dans le projet médical de la Communauté Hospitalière de Territoire de Psychiatrie parisienne va permettre :

- ✓ de développer de nouveaux projets ;
- ✓ de renforcer et d'enrichir les axes stratégiques du projet d'établissement.

Après la signature des contrats de pôles en juin 2012, des perspectives importantes s'ouvrent pour l'établissement : l'élaboration des projets de pôles, qui intégreront les orientations stratégiques du projet médical de la CHT et la poursuite de la mise en œuvre du projet d'établissement. Ces projets constituent le socle du prochain projet d'établissement du GPS Perray-Vaucluse.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'établissement, de nouveaux axes de travail ont été définis pour la période 2012-2013 :

- ✓ Pour le projet médico-socio-soignant, les travaux s'attacheront à définir une politique de l'accueil des patients commune à tous, et les modalités de mise en œuvre d'un programme d'éducation thérapeutique.
- ✓ Les projets associés développés en 2012-2013 porteront sur le programme pluriannuel d'investissement qui sera défini en cohérence avec les besoins des pôles cliniques et les orientations stratégiques de l'établissement, et sur la mise en œuvre dans l'établissement d'une Gestion Prévisionnelle des Métiers et des Compétences.

Des projets structurants pour des soins de qualité...

- ✓ La MAS « La Gilquinière », implantée sur le site historique du Groupe Public de Santé Perray-Vaucluse, à l'Hôpital du Perray (Épinay-sur-Orge), est destinée à accueillir 60 adultes handicapés nécessitant des soins, un accompagnement et un hébergement au sein d'une structure moderne et adaptée.
- ✓ Le GPS Perray-Vaucluse conduira également un projet d'envergure dans le 17^e arrondissement grâce à l'acquisition des locaux du Centre Médical Marmottan-Armaillé qui permettra à terme la réorganisation des structures extra-hospitalières du secteur 75G20-21, une prise en charge adaptée des patients ainsi que la rénovation totale du pôle Addictions et du CSAPA.
- ✓ Le GPS Perray-Vaucluse aura également à préparer la certification Haute Autorité de Santé V2010, qui interviendra en 2013.
- ✓ Le pôle médico-social poursuit sa modernisation avec le lancement en 2012 du projet de reconstruction de l'EHPAD, qui intégrera les locaux rénovés de la Pharmacie à Usage Intérieur de l'Hôpital du Perray. Le renouvellement de la convention tripartite de l'EHPAD interviendra dans ce contexte.

...soutenus par une politique managériale et sociale concertée et adaptée

- Management des pôles
- Circuit de gestion
- Lieux de concertation et de décision
- Sécurité et conditions de travail
- Politique Qualité et gestion des risques



Chiffres clés 2011

La prise en charge des patients

Les capacités 551 lits et places :

- ✓ 303 lits d'hospitalisation ;
- ✓ 140 places dans les hôpitaux de jour ;
- ✓ 108 places en hébergement médico-social.

La file active globale en 2011 est en progression de 1,2 %, soit 6 487 patients pris en charge, dont :

- ✓ 4 589 en psychiatrie générale ;
- ✓ 1 920 en psychiatrie infanto-juvénile.

71,7 % des patients sont suivis exclusivement en ambulatoire.

L'activité ambulatoire est également en progression en 2011 de 2,89 % :

- ✓ 5 907 patients suivis en ambulatoire ;
- ✓ 94 464 actes réalisés, dont 84,6 % dans les CMP.

L'activité à temps complet à l'Hôpital Henri Ey

- ✓ 1 644 admissions en 2011, soit une progression de 6 % par rapport à 2010 ;
- ✓ 33 % de nouveaux patients ;
- ✓ 67 % des admissions en hospitalisation libre ;
- ✓ taux d'occupation moyen élevé de 95,6 %.



Le pôle de psychiatrie Infanto-juvénile

- ✓ file active de 1 920 patients ;
- ✓ activité ambulatoire stable.

Le pôle médico-social

- ✓ à l'EHPAD (96 places) :
 - taux d'occupation de 99,8 % ;
 - 6 admissions en 2011 ;
 - 90 % des patients ont plus de 60 ans.
- ✓ unité pré-MAS (34 places) :
 - activité stable en préparation de l'ouverture de la MAS ;
 - 2 admissions en 2011.

Le pôle Marmottan

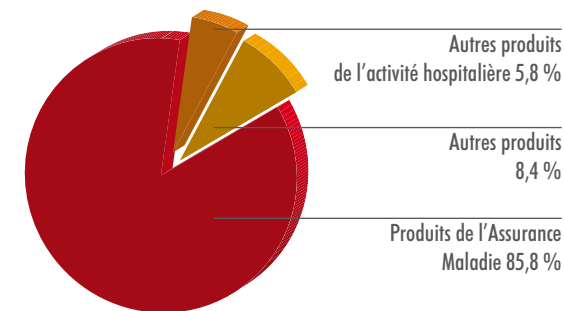
- ✓ 2 084 patients pris en charge pour un problème d'addiction dont 50 % de nouveaux patients ;
- ✓ 72 260 actes réalisés ;
- ✓ 795 demandes de documentation.

Les ressources au service des patients

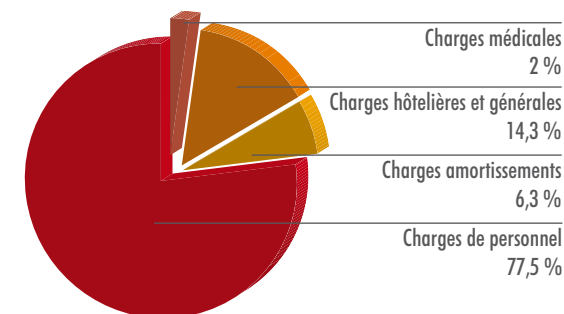
Le budget

- 77,5 % des dépenses dédiées aux charges de personnel ;
- 85,8 % des recettes issues de la dotation de l'Assurance Maladie.

Recette d'exploitation : 75 547 632 €



Dépenses d'exploitation : 73 798 465 €



Les investissements sur les opérations de travaux :

- ✓ 87 % des investissements de travaux dédiés aux nouvelles structures : Maison d'Accueil Spécialisée « La Gilquinière » et Foyer de post-cure Lemerrier.

Les ressources humaines :

- ✓ près de 1 100 agents au service des patients ;
- ✓ 136 médecins ;
- ✓ 329 étudiants formés à l'IFSI ;
- ✓ 6 349 jours de formation pour le personnel non-médical.

La logistique :

- ✓ 171 marchés notifiés en 2011 ;
- ✓ 1 200 repas produits par jour en moyenne ;
- ✓ 322 620 kilos de linge lavés ;
- ✓ 4 000 trajets effectués dans l'année ;
- ✓ 1,3 tonne de linge lavée quotidiennement.

Les pôles et instances au 31 décembre 2012

LES PÔLES CLINIQUES

Pôles de Psychiatrie adulte

- ✓ Pôle 75 G 04 (7^e arrondissement de Paris)
Chef de pôle: Dr Hassan RAHIOUI
Cadre de pôle: M. Gilles CHARON
- ✓ Pôle 75 G 05 (8^e arrondissement de Paris)
Chef de pôle: Dr Alexandre CHRISTODOULOU
Cadre de pôle: Mme Nathalie LAGUE
- ✓ Pôle 75 G 19 (partie du 17^e arrondissement de Paris)
Chef de pôle: Dr Béatrice AUBRIOT
Cadre de pôle: Mme Frédérique PAILHOUS
- ✓ Pôle 75 G 20-21 (partie du 17^e arrondissement de Paris)
Chef de pôle: Dr Christiane SANTOS-CONSTANT
Cadre de pôle: M. Christian DOYEN

Pôle de Psychiatrie Infanto-Juvenile

Pôle 75 I 09 (7^e, 8^e et 17^e arrondissements de Paris)
Chef de pôle: Dr Gérard ROBIN
Cadre de pôle: Mme Odile MURAILLE

Pôle Marmottan

Chef de pôle: Dr Marc VALLEUR
Cadre de pôle: M. Jean-François SIMONNET

Pôle médico-social

Chef de pôle: Mme Laure NGUYEN
Cadre de pôle: Mme Sylviane JOB

Pôle transversal

Chef de pôle: Mme Michèle MOUNIER
Cadre de pôle: Mme Marie-Luce MARTINS

LES PÔLES DE SOUTIEN À L'ACTIVITÉ CLINIQUE

Pôle stratégie, relations avec les usagers et partenaires

Chef de pôle: Mme Carole FESTA
Cadre de pôle: Mme Audrey DESMONS

Pôle ressources financières et système d'information

Chef de pôle: Mme Catherine EPITER
Cadre de pôle: Mme Valérie BIR

Pôle ressources humaines

Chef de pôle: M. Pascal HAUPAIS
Cadre de pôle: Mme Emmanuelle DE BACKER

Pôle logistique et technique

Chef de pôle: M. Stéphane PIERREFITTE
Cadre de pôle: M. Jean-Gaël TOURET



Présidente du Conseil de Surveillance
Mme Sylvie WIEVIORKA

Directrice
Mme Carole FESTA

Président de la Commission Médicale d'Établissement
Dr Alexandre CHRISTODOULOU

Président de la Commission des Soins
M. Claude LESCOUET



Groupe Public de Santé Perray-Vaucluse
Hôpital Henri Ey – 15, avenue de la porte de Choisy – 75013 Paris
Hôpital du Perray – BP 13 – 91360 Épinay-sur-Orge
Tél. : 01 69 25 42 00
www.perrayvaucluse.fr